

## FORMATION: "NEN - AUDITEUR DE LA SAFETY CULTURE LADDER"

A compléter et à nous retourner par mail à : support@samuraiatwork.com

### SOCIÉTÉ

Nom de la société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° TVA : .....

Nom du responsable : ..... Fonction : .....

Mail : ..... Tel : .....

**LES DATES DE LA SESSION :** .....

### LES PARTICIPANT(S) :

**Nom et Prénom:**

**Fonction:**

**E-mail:**

.....

.....

.....

.....

Nombre de participant(s) : ..... Prix H.T. par participant : €1300,00 Coût total H.T. : .....

#### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

\* L'inscription sera considérée comme définitive dès réception du bulletin d'inscription daté et signé par l'entreprise soit par courrier, à l'adresse suivante de Samurai at Work, soit par email à support@samuraiatwork.com.

Après, une confirmation de l'inscription est adressée à la société environ 20 jours avant la formation qui précise les horaires et le lieu.

Sur place, le participant est invité à signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence.

#### CONDITION D'ANNULATION, DE CESSATION ANTICIPÉE, D'ABSENCES ET DE REPORT :

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite soit par courrier soit par courriel.

\* Lorsque la demande d'annulation est reçue entre 20 et 14 jours calendaires avant la date de début de la formation, Samurai at Work retient le droit de retenir de 30 % du montant de la formation.

\* Toute demande d'annulation moins de 14 jours avant la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du montant total de la formation.

\* Samurai at Work se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre minimal de participant n'est pas atteint.

En cas d'annulation de Samurai at Work, les sommes versées seront remboursées à l'entreprise.

En cas de report, Samurai at Work propose de nouvelles dates. Si l'entreprise les accepte, les sommes déjà versées sont imputées sur le prix de la nouvelle session de formation, si elle les refuse, ces sommes lui sont remboursées.

\* Si le nombre de participants dépasse le maximum, Samurai at Work se réserve le droit de refuser les participants. Une convocation sera envoyée à l'entreprise et – si possible – des autres dates seront proposées.

En cas de cessation anticipé de la formation par l'établissement pour un motif indépendant de sa volonté, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

\* Dans tous les cas, l'annulation ou le report du stage de formation ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Le soussigné atteste avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter.

Nom, Prénom:

Fonction dans l'entreprise :

A :

Date :

Signature :

**Samurai at Work NV**

Tel : +32 3 205 16 90 – Mail : support@samuraiatwork.com

Binnenvaartstraat 43 - B2000 Antwerpen

N° TVA: BE 0421.435.997

www.samuraiatwork.com